



Check-list pour l'élaboration d'une convention de cotutelle

L'UFA tient à préciser que la check-list ci-_____ -mémoire,

_____ restent seuls responsables du contenu du document qu

_____ document et des propositions de formulation qu'il contient. Les points mentionnés ci-
_____ nécessairement à être tous traités dans la convention de cotutelle.

Composition et structure d'une convention de cotutelle :

Pour rappel :

La mise en œuvre de toute cotutelle de thèse requiert l'existence préalable d'un contrat de coopération, appelée convention de cotutelle, qui lie individuellement, pour chaque projet de cotutelle, les deux établissements d'enseignement supérieur concernés et constitue la base




Inscription (début et durée de l'inscription) ; frais d'inscription et droits de scolarité (règles d'exonération)

Couverture sociale et assurance responsabilité civile

Modalités pédagogiques

Respect de la réglementation des établissements

Il est important de mentionner les réglementations spécifiques à chaque établissement. Il conviendra notamment de préciser comment les modalités des « règles de suivi de thèse » doivent être respectées ou mises en œuvre regardant l'encadrement du doctorat.



comité de suivi de thèse et/ou à la direction de l'école doctorale. Lorsqu'une convention d'encadrement de la cotutelle de thèse a été passée du côté allemand pour en spécifier les obligations, la commission permanente d'admission en thèse de la faculté concernée devra également être consultée.

Lieu de la soutenance

Il sera fait ici mention du lieu de la soutenance. Dans le choix du lieu de la soutenance, il conviendra également de tenir compte des divergences de forme existant entre la France et l



Forme des rapports

*Il conviendra ici de déterminer si les rapports de thèse doivent porter une note (comme en Allemagne) ou remplir plutôt la fonction d'un rapport de thèse français (avec ou sans mention selon l'université). Comme déjà mentionné plus haut, il est d'usage en Allemagne que les deux directeur*trices de thèse rendent un rapport noté ; en France, c'est sur la base de deux pré-rapports externes écrits (non notés) et nettement moins longs qu'est décidé d'engager la procédure d'examen et d'autoriser la soutenance de thèse.*

Forme et langue du/des diplôme(s)

On mentionnera s'il doit y avoir un diplôme de doctorat commun et si oui, quelle forme lui donner, ou bien s'il est prévu de délivrer deux diplômes distincts.


Remise du grade de docteur ; délivrance du diplôme

Il conviendra de définir quel est l'intitulé exact du grade académique.

Usage du titre de docteur

Il conviendra de préciser à partir de quel moment le titre de docteur peut être porté, car sur ce point également, les réglementations peuvent différer d'un établissement ou d'un pays à l'autre.

Protection et publication de la thèse



Dans certains cas, en particulier ceux où la cotutelle de thèse est effectuée en partenariat avec une entreprise industrielle, il est possible d'inclure dans la convention des conditions annexes relatives à la propriété intellectuelle. On veillera toutefois à ce que ces dernières ne constituent pas une entrave, ni à la publication de la thèse, ni à celle de tout article en lien avec les travaux de la thèse. Pour les cas où les résultats des travaux de recherche menés dans le cadre de la cotutelle de thèse seraient susceptibles d'être brevetés, la convention pourra intégrer une clause qui régleme la procédure à adopter en vue d'un éventuel dépôt de brevet (conjoint). Là aussi, on veillera à ce que ce paragraphe ne nuise pas à la publication de la thèse.

Confidentialité

Entrée en vigueur de la convention ; début et fin de validité de la convention

Il sera fait mention de la date exacte d'entrée en vigueur de la convention. Il conviendra également de spécifier ce qui doit advenir en cas de modification des réglementations légales (Arrêté du 25 mai 2016 en France, règlements doctoraux des différentes facultés en Allemagne) et si les nouvelles réglementations devront s'appliquer et si oui, suivant quelles modalités.